

centre des femmes de l'estrie m

C.P. 2552 — Succursale Jacques-Cartier
Sherbrooke (Québec) J1J 3 YS

Bulletin

INFORMELLES

Vol.4 no 1.

Automne 1989



SOW ,RE

Le mot de la présidente.	3
Projets : «Élixir».	4
«Je me petitE débrouille-.	5
Comité «Femmes en tête».	6
Un brin d'histoire.	7
Centre de santé des femmes.	9
La loi du père.	10
Il aurait mieux valu se taire.	12
Grand et silencieux : celui qui ne partira pas.	13
Femmes d'ailleurs.	14
Un film à voir.	16
Club de lecture.. . . .	18
Portrait de femme.	21

CONTRIBUTIONS

Marie Malavoy
Micheline Dumont
Marie-Thérèse Payre
Carole Tatlock
Gertrude Doyon
Pascale Camirand
Teresa Bassaletti
Lucille Latendresse
Sylvanne Pelleter
Brigitte Tessier
Nicole Charette

MOT DE LA PRESIDENTE



Bonjour chères membres ou amies du CFE,

Je ne sais pas si c'est un signe des temps mais, même si chacune de nous semble terriblement occupée, on dirait que nous avons de plus en plus de choses à dire... D'une fois à l'autre l'Informelles s'enrichit de textes plus substantiels et de réflexions plus profondes. Jugez-en par vous-même puisque ce numéro nous entraîne dans un parcours riche et varié : des adieux en forme d'hommage à Marguerite Yourcenar, une analyse de l'avortement face à la "loi du père", un compte-rendu du film "Portion d'éternité" qui reprend le sujet controversé des NTR, un brin d'histoire sur notre présence comme femmes en politique...

A cela s'ajoutent des réflexions qui nous interpellent, parfois nous font sourire, parfois nous font bondir! Quant à nos chroniques sur différents projets, elles dénotent comme vous le verrez vous-mêmes, de la santé, de la débrouillardise et ce goût désormais célèbre d'être "en tête". En lisant l'Informelles, prenons des nouvelles de notre monde!

Parlant de nouvelles j'ai deux petites choses à vous dire, qui ne sont pas si petites que cela... Tout d'abord nous avons déménagé dans des locaux plus vastes dans lesquels se retrouvent Elixir, les projets "Je me petite débrouille" et "Femmes en tête". Le CFE est maintenant au 111 King ouest suite (ça fait chic) 310. Venez jeter un petit coup d'oeil. Ensuite j'ai le plaisir de vous annoncer qu'après de nombreuses démarches nous siégeons à la table de concertation des centres de femmes de l'Estrie. Nous vous tiendrons au courant de ce qui se brasse et se trame de ce côté-là dans nos prochains numéros.

Enfin permettez-moi de vous rappeler tout spécialement l'assemblée générale du CFE le 31 octobre prochain (vous aurez bientôt les détails par courrier). Comme vous le savez nous sommes à un tournant au Centre des femmes de l'Estrie. Nous avons besoin de vos lumières et de votre énergie pour le prendre dans le bon sens...

D'ici là je vous souhaite à toutes une lecture agréable et enrichissante.

Marie Malavoy



Depuis le 25 septembre, Elixir est installé au 111. rue King ouest, dans l'Edifice continental.

Rumeurs du centre-ville, proximité du CFE (bureau de Elixir au #301, CFE au #310), proximité du Trait d'Union et d'un certain nombre d'autres ressources avec lesquels nous espérons pouvoir collaborer de façon plus "serrée".

La situation géographique et l'espace dont nous bénéficions plaisent beaucoup à nos participantes aussi. Plusieurs projets ont été présentés ou sont sur le point de l'être:

- un programme de Développement de l'Emploi qui pourrait nous permettre d'ajouter, à l'équipe de Elixir, 2 animatrices.
- un projet avec le Carrefour Solidarité Internationale pour tenter de répondre à une demande faite par des femmes rwandaises à Elixir.

- un projet de recherche au Conseil québécois de la recherche sociale.
- un nouveau projet avec Santé et Bien-être social Canada.

A combien de réalisations concrètes vont aboutir ces projets? Trop tôt pour le dire.

Plus sûre, une entente avec la Commission scolaire de Black Lake (Asbestos) pour développer nos services dans leur région et le déroulement des activités régulières de Elixir avec 2 réseaux d'entraide qui voudraient se rencontrer: celui de Lac Mégantic et celui de Sherbrooke dont je vous avais parlé dans le précédent Infcrm'elles.

Marie-Thérèse Payre
directrice

PROJET

"JE ME PETITE DEBROUILLE"

La recherche va bon train et les données sont pratiquement toutes entre nos mains. Il ne nous reste plus qu'à établir des recoupements, des tris, des comparaisons, des comptes et décomptes pour baser notre analyse et interpréter les résultats.

Nous avons bien hâte de compléter cette étape importante afin de commencer à diffuser ces résultats dans toutes sortes de milieux. Des dates de rencontres seront déterminées sous peu et nous vous en ferons part dans le prochain bulletin ou même avant par un envoi spécialement conçu pour l'occasion.

Par ailleurs, les membres du CFE impliquées dans la recherche actuelle sur la revue de vulgarisation scientifique *>.ie me petit féurouitte* ont effectué une nouvelle demande de subvention auprès du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

La recherche 88-89 porte uniquement sur les personnages féminins de la revue. Pourtant, une meilleure identification des ressemblances et différences qui existent entre

les personnages féminins et masculins dans leurs relations à la science présenterait un excellent sujet de réflexion pour nous en même temps que l'occasion d'une prise de conscience des valeurs que nous voulons transmettre à nos jeunes. Nous pensons que l'analyse des personnages féminins qui se fait actuellement gagnerait beaucoup à être complétée par cette deuxième partie pour alimenter cette réflexion.

Nous savons que cette revue est largement diffusée auprès des jeunes dans leur milieu familial ou encore, à l'école. Nous pensons qu'il est important que cette revue incite l'intérêt des fillettes comme leur participation à des activités scientifiques afin

qu'elles s'orientent dans des champs professionnels plus avantageux. Les femmes du CFE et aussi toutes celles de la région qui sont en contact avec des jeunes doivent être sensibilisées à cette problématique.

C'est d'ailleurs ce que nous entreprendrons dès que nous aurons complété l'analyse des données que nous avons recueillies.

Donc, surveillez bien! Vous serez les premières informées.

Gertrude Dayon



Femmes en tête Estrie

Oui, c'est parti en grande! Peut-être avez-vous déjà été contactée par l'une ou l'autre personne impliquée dans l'organisation des activités régionales?

Alors, c'est que vous êtes enregistrée comme la personne à contacter pour rejoindre un des groupes de femmes de la région.

Il faut que vous sachiez que depuis la semaine du 20 septembre, Femmes en tête Estrie a embauché à temps partiel trois personnes: Lise Perreault, bien connue des milieux proches de l'AFÉAS puisqu'elle en est la présidente régionale, Angèle Séguin, impliquée davantage au Centre de Santé et comme animatrice théâtrale dans la région, Gertrude Doyon, active au CFE depuis déjà un bon nombre d'années et déléguée régionale à Femmes en tête. À ces trois personnes il faut ajouter un comité de coordination qui regroupe actuellement Lyne Fontaine du CALCACS, Lorraine Jobin de la Ligue des femmes, Linda Simoneau répondante pour les femmes à l'évêché.

Cependant, dès que possible, nous voulons élargir ce comité afin que les femmes de tous les milieux de la région se sentent concernées par ces activités. De plus, compte tenu des idées qui fusent de partout et de l'intérêt marqué que les femmes contactées ont manifesté, cela nous semble

indispensable de trouver des personnes ressources pour contribuer à faire de cet anniversaire un succès et aussi un temps fort de réflexion pour les femmes de la région.

Donc, le 25 octobre prochain, une semaine avant notre assemblée générale, nous ferons une rencontre des femmes intéressées à participer d'une façon ou de l'autre à cet événement ou qui, simplement veulent avoir plus d'information sur ce qui se prépare et vers quoi nous comptons aller pour garder en tête ce moment de notre histoire.

Bienvenue à toutes celles qui le désirent, au local du Trait d'union, 6 rue Wellington sud, bureau 404 à compter de 19:30heures.

Pour nous contacter, c'est le téléphone du CFE qu'il faut avoir en tête:

823-7759

Gertrude Doyon

Des femmes en politique

Les Québécoises se préparent à célébrer, en 1990, le cinquantième anniversaire du suffrage féminin. La présente campagne électorale peut nous permettre, en regard de ce prochain anniversaire, quelques observations intéressantes.

Il y avait, dans la dernière législature, 18 femmes, soit 14,5%. Cette proportion semble considérable, si on mesure le chemin parcouru. En effet, il a fallu attendre 1961 pour qu'une première femme soit élue à Québec. Il s'agissait, on s'en souvient, de Claire Kirkland-Casgrain, élue à une élection partielle après le décès de son père, dans le comté de Jacques-Cartier. Il n'y a d'ailleurs eu qu'une seule femme à l'Assemblée législative/Assemblée Nationale, jusqu'en 1976: Kirkland-Casgrain de 1961 à 1973 et Lise Bacon de 1973 à 1976.

Dans la précédente législature, 14 députées siégeaient pour le Parti Libéral et quatre pour le Parti Québécois. Cinq d'entre elles se retrouvaient au Conseil des Ministres. Pour ajouter quelques caractéristiques à ce groupe, précisons que les députées se recrutent dans toutes les classes d'âge (de 30 à 62 ans); que onze d'entre elles ont poursuivi des études universitaires, dont quatre à titre d'étudiantes-adultes; que la plupart ont été actives sur le marché du travail; que les deux tiers d'entre elles représentent des comtés urbains et que cinq d'entre elles sont nées sous le signe de la Vierge! La preuve est faite: les femmes peuvent faire de la politique!

Mais le chemin a été long, depuis les premières revendications féministes canadiennes en 1882; la première campagne pan-canadienne pour le suffrage féminin en 1913; l'obtention du droit de vote au niveau fédéral en 1918 et celle du droit

de vote au niveau provincial en 1940. Il pourra être intéressant d'examiner la progression du nombre de femmes qui ont été candidates. Avant 1952, ces candidatures ont été très clairsemées et toutes au niveau fédéral: en 1921, Louise Henderson était candidate "Ouvrière" dans le comté de Montréal-Saint-Laurent-Saint-Georges; en 1930, la leader féministe Idola Saint-Jean était candidate indépendante dans le comté Montréal-Saint-Denis-Oorion; en 1942, Thérèse Casgrain se présentait une première fois comme candidate libérale indépendante dans Charlevoix-Saguenay; par la suite elle se présenterait pour le C.C.F. ou le N.P.D. Faut-il ajouter qu'elles avaient toutes été battues?

De 1945 à 1970, 80 femmes ont été candidates aux multiples élections fédérales et provinciales, mais comme on l'a vu, deux seulement ont été élues. Ces candidates, en effet, étaient presque toutes membres de formations politiques marginales, notamment les partis d'extrême-gauche ou le parti rhinocéros. L'année 1972 marque une rupture: les grands partis acceptent de présenter des femmes dans des comtés où elles sont assurées de gagner. C'est le début du mouvement qui a incité les partis traditionnels à solliciter des candidatures féminines. Est-il besoin de préciser que cette nouveauté vient juste après que les grands partis eurent réalisé que les dossiers de la condition des femmes étaient importants électoralement, à cause du mouvement des femmes. Depuis cette date, le nombre des candidatures féminines a suivi une montée spectaculaire. Au niveau provincial, on compte 25 candidatures en 1973, 47 en 1976. 82 en 1981, 120 en 1985 et 117 à la

présente élection. Le résultat est très net: 5 députées en 1976, 10 en 1981 et 18 en 1985. D'ailleurs, on doit constater que 46% de toutes les candidatures féminines de la présente élection proviennent des grands partis: le Parti Libéral en présente 21 et le Parti Québécois 33. Manifestement, il y a quelque chose de changé dans la vie électorale: celles et ceux qui "votent pour l'homme" devront modifier leur vocabulaire.

L'élection du 25 septembre augmentera-t-elle le nombre de femmes en politique provinciale? Peut-être. Mais l'augmentation des femmes à l'Assemblée Nationale signifiera aussi peut-être que le "vrai" pouvoir se sera déplacé ailleurs. N'est-ce pas quand le pouvoir des commissions scolaires s'est amenuisé que les femmes sont devenues commissaires d'école? N'est-ce pas quand les professions traditionnelles se sont bureaucratisées et hiérarchisées que les femmes y ont été admises en grand nombre? N'est-ce pas quand les femmes ont été déclarées des égales dans la société conjugale que l'institution matrimoniale a été ébranlée? L'exercice du pouvoir pose des questions redoutables. Les femmes qui acceptent de se lancer en politique, quelles que soient leurs options, acceptent de se poser ces questions-là. On peut faire l'hypothèse qu'elles y répondent de manière différente en dépit de leurs objectifs d'égalité.

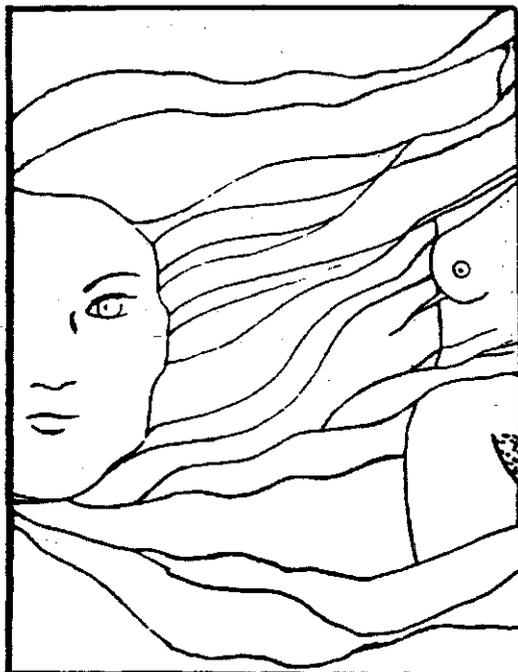
Micheline Dumont

I M A G E D E L A F I G U R E

E T D E S C H E V E U X

CENTRE DE SANTE DES FEMMES DE
SHERBROOKE (SUR PROGRAMMATION)

- Les sessions sont plus ou moins longues selon l'endroit choisi. Au Centre de Santé des femmes, la session d'automne 1989 se déroule du 2 octobre au 28 novembre.
- Les principaux thèmes abordés sous formes d'ateliers, de rencontres échanges ou de groupes de support sont:
 - . auto-examen des seins et du col de l'utérus
 - . ménopause
 - . contraception douce
 - . sexualité à l'adolescence
 - . sexualité des femmes
 - . cape cervicale
 - . isolement des lesbiennes
- Et du nouveau cet automne: un volet post-natal pour briser l'isolement souvent vécu après l'accouchement. Massage pour bébé, échange entre femmes, démarche de croissance <Qui suis-je comme personne, comme femme et comme parent?>
- La plupart de ces activités peuvent s'offrir en dehors de Sherbrooke, s'il y a suffisamment de demandes.
- De plus, on retrouve un service d'accueil tous les mardis de 9h00 à 17h00 ou à d'autres moments sur rendez-vous. Une salle de documentation est également à votre disposition pour consultation d'ouvrages relatifs à la santé des femmes.
- Le Centre de Santé des femmes est maintenant situé au 151, rue King ouest, app.#3. Téléphone: 564-7885.



LA LOI DU PERE CONTRE LES DROITS
DES FEMMES

La question de l'avortement fera encore couler de l'encre. Et les femmes auront à retrousser leurs manches, comme elles l'ont souvent fait. Car il serait fou de croire que la victoire de Chantale Daigle est la victoire des femmes. Chantai a contrevenu à la Loi comme l'ont fait toutes les femmes d'Occident et d'ailleurs depuis la "naissance" du patriarcat. La cour s'est retrouvée devant un fait accompli qu'elle ne pouvait condamner, faute de loi criminelle, heureusement! Les "Pères" ont été pris en défaut!

Toutes les femmes se sentent hors la loi, écrivait Marilyn Frensch.

Bien sûr, en décembre 1988, la juge Wilson a tenu compte de la liberté de conscience lorsque les juges de la Cour suprême ont invalidé l'article 251 du code pénal qui criminalisait l'avortement. Mais, car il y a un mais, Madame Wilson rappelait aussi que l'Etat a des intérêts vis à vis des enfants à naître. Le jugement de la Cour suprême permet aux juges des autres instances de spéculer sur les droits des fœtus.

POUVONS-NOUS DIRE QUE LEURS LOIS NOUS-
NOUS RESSEMBLENT?

Et l'on ne peut que constater que les législateurs lui reconnaissent des droits. En effet, si la Commission de réforme du droit a proposé, dans son document de travail no 58, intitulé "Les crimes contre le fœtus", publié en février 1989, que l'avortement soit légal jusqu'à la 22ième semaine, c'est bien parce qu'elle reconnaît à l'enfant non encore né, un droit à la vie.

Même si les positions de la CROC reconnaissent aux femmes le droit de disposer de leur corps en deçà de ces 22 semaines, même si leurs recommandations

tiennent compte des aspects socio-économiques de la condition féminine, tel: les garderies, la pauvreté, la monoparentalité, on est à même de se demander si ces mêmes recommandations sont plus près des propos du juge Viens que des nôtres. Quand tout est affaire de définition... (le terme "personne"... le terme "être humain"), le pas à faire entre une loi sur la santé qui restreint le droit à l'avortement jusqu'à un certain stade et une récriminalisation n'est pas gigantesque.

POUVONS-NOUS DIRE QUE LEURS LOIS NOUS
RESSEMBLENT?

Les derniers événements nous ont montré que certains pères, forts des droits qu'ils se sont appropriés au cours des siècles sur la maternité des femmes, n'auraient pas peur de s'aventurer, avec la verve et le ridicule d'un Rambo dans les forêts du Vietnam, sur les sentiers de la Loi, sur les sentiers de leur Loi. Les jugements rendus par Messieurs Viens, Lebel, Bernier et Nichols, nous ont permis de constater que les acquis des femmes sont précaires. Non seulement ils nous ont rappelé à cette nécessité et à cette nature qui nous confinent au rôle de mère et d'épouse dévouée mais ils nous ont rappelé à l'ordre, l'ordre des pères, des hommes, qui s'accordent le droit de décider de l'avenir d'une femme et d'un enfant.

POUVONS-NOUS DIRE QUE LEURS LOIS NOUS
RESSEMBLENT?

Nous assistons à la revanche du patriarcat, m'affirmait une militante montréalaise. La victoire de Chantale n'augure pas une victoire pour les femmes mais une lutte juridique à finir entre les droits des fœtus et les droits des femmes.

Il va sans dire que reconnaître les droits du fœtus, c'est contrôler la maternité des femmes. Et avoir le contrôle sur

notre maternité, c'est affirmer, contre tout doute, les droits des pères sur les enfants à naître.

Plus aucun père ne devrait pouvoir émettre d'injonction contre une femme enceinte d'un enfant non désiré.

C'est dire que toute loi qui serait rédigée dans le sens d'une restriction, ou dans le sens d'une criminalisation, porterait atteinte aux droits des femmes.

Nous ne connaissons pas encore le contenu du jugement de la Cour Suprême du Canada. Il peut paraître la semaine prochaine comme au cours du mois de décembre, disent certaines militantes.

UNE CHOSE EST CERTAINE: LA QUESTION
DEMEURE. POUVONS-NOUS DIRE QUE LEURS
LOIS NOUS RESSEMBLENT?

Au stade où l'on en est, des femmes se demandent si nous sommes véritablement citoyennes de ce pays. Aucun texte de loi ne nous garantit le droit de disposer librement de notre corps.

J'ai envie d'être sarcastique. Car il faut dire que si nous osons revendiquer que soit inclus un tel énoncé, dans la Charte des droits, par exemple, nous mettrions le doigt sur un contrôle qui dépasse le contrôle de la maternité. Viol, «arcellement, inceste, système de la mode, sexualité, pornographie, et prostitution..., je crois même que j'en passe, la première oppression n'est-elle pas celle qui s'exerce sur le corps? Et n'est-ce pas cette liberté qui est contrainte aujourd'hui encore? Ce n'est pas dans cette voie que nous nous sommes aventurées jusqu'à présent.

MAIS POUVONS-NOUS DIRE QUE LEURS LOIS
NOUS RESSEMBLENT?

Vous êtes toutes d'accord pour dire, je crois, que la problématique de l'avortement va au-delà des questions strictement

juridiques. Les droits des foetus cachent les revendications vindicatives des juges, des papes, des conjoints, des médecins, à demeurer propriétaires du corps des femmes. Toutes les femmes, celles qui se sont faites avortées comme les autres devraient écouter en elles le sentiment d'urgence qui, lors de l'affaire Chantale Daigle, leur fit éprouver de la colère.

CHACUNE D'ENTRE NOUS DEVRAIT EN INVITER
UNE AUTRE A LUTTER POUR LA RECONNAISSANCE
DU DROIT DES FEMMES A DISPOSER LIBREMENT
DE LEUR MATERNITE, DE LEUR CORPS. CAR
LEURS LOIS NE NOUS RESSEMBLENT PAS.

Pascale Camirand
Texte publié dans La Tribune
durant l'été 1989



I L A U R A I T M I E U X V A L U S E T A I R E

Oui n'a pas SOB ou ses idoles? Bien sûr, quelquefois on a des raisons d'admirer telle ou telle personne sans toujours savoir pourquoi, mais quelquefois aussi, on a de fichues de bonnes raisons de ne pas apprécier telle autre. A vous de juger avec l'exemple qui suit:

Ça se-ptsse en mai 1989. Lors de la vente d'un hôtel à Los Angeles, Tony Curtis, acteur américain, déclare ce qui suit: «Si je pouvais, je marierais cet hôtel demain. Elle ne me demande pas où j'ai passé la nuit. Ça ne la dérange pas si j'amène une fille à la maison. Elle fait mon lit à tous les jours, me nourrit régulièrement... et met mon lavage dans une de ces petites boîtes attachées avec des

rubans*.

Vraiment, il y a de ces analogies dont on pourrait se passer!

Carole Tatlock
d'après un article de Ms Magazine.
août 1989.

G R A N D E T S I L E N C I E U X : C E L U I Q U I N E
P A R T I R A P A S

(Traduction libre d'un article lu dans Ms Magazine, août 1989)

Gregory a un certain, je ne sais quoi, qui le différencie de la foule. La façon dont le vent ondule les cheveux de sa perruque, son regard insistant, l'absence de jambes sous les genoux.

Gregory, la plus récente innovation du système de sécurité personnelle, est un mannequin en fibre de verre et en plastique fait pour s'asseoir dans votre auto ou votre boudoir et procure une présence virile pour effrayer les malfaiteurs dont vous ou votre propriété pourriez autrement être victimes.

Il va s'en dire que c'est une invention américaine! Gregory pèse aussi peu que 11 livres et on peut l'obtenir habillé pour la somme de \$499,00 ou encore nu pour \$449,00. On peut le maquiller* et

l'habiller de n'importe quel vêtement d'homme, mais son concepteur dit qu'il n'est pas une poupée, il est un désamorceur de crime.

Il semble également avoir du succès auprès des femmes. Voici des témoignages: «Quand la circulation est lente, je le serre contre moi pour que les gens ne devinent pas qu'il n'est pas vrai». Une autre dit: «Je ne peux pas toujours avoir quelqu'un près de moi pour me sentir en sécurité».

Le message évident véhiculé par cette compagnie californienne c'est que les femmes ont besoin d'un homme, même synthétique et sans jambes, pour se sentir en sécurité: c'est vraiment un signe de détresse sociale! Mais Gregory a quand même ses points forts: après tout, il arrive avec une garantie de 90 jours. A quand remonte votre dernière rencontre avec un honnête homme possédant une telle garantie dans sa poche?

FEMMES D'AILLEURS

J'aurais le goût de partager avec vous quelques opinions venant de femmes intéressantes lors de notre dernière activité. Cette dernière consistait à donner des commentaires suite au visionnement du film "Le salaire a-t-il un sexe?".

Pour résumer un peu le contenu du film pour les gens qui ne l'auraient pas vu, le film démontrait les diverses inégalités et disparités salariales existant dans le travail que les femmes et les hommes font. Quelques femmes intéressantes l'ayant visionné ont donné quelques commentaires comme :

- "Toutes les femmes au lieu du travail devraient se mettre ensemble pour lutter et t,er l'exploitation salariale."

- Costa Rica

- "La plupart des femmes intéressantes souffrent de discrimination salariale avec les hommes, malgré leurs efforts pour être de bonnes travailleuses. Il faut que le gouvernement les aide à trouver des solutions & ce problème et fournisse toutes les informations possibles pour cela et pour que les femmes puissent connaître leurs droits. Pour ne pas avoir de discrimination avec les salaires des hommes, il faut faire un syndicat pour défendre les droits des femmes."

- Egypte

"Je crois que les femmes sont trop exploitées au travail. Mais ça s'en vient & ce que nous faisons une révolution si les femmes québécoises lèvent la tête et même aussi le peuple en général.

Pour moi, j'aimerais que la femme soit vue égale aux hommes puisque d'après le film, les femmes travaillent plus que les hommes au travail comme à la maison. D'après moi, les femmes de la maison doivent être payées."

- El Salvador

- "Après avoir vu le film, J'ai été frappée par l'injustice salariale qui existe dans la société canadienne entre homme et femme, malgré la responsabilité, la capacité et l'importance du travail de la femme.

Maintenant la femme est classée dans un certain nombre de travaux qui sont pour "femmes" à cause des préjugés mais avant cette injustice la femme était obligée d'envahir les métiers qui jusqu'à aujourd'hui était le terrain de l'homme, pour améliorer sa situation économique.

Alors, il faut briser les préjugés et démontrer que la femme est très capable d'y arriver."

- Chili

- " ... la femme immigrante gagne moins que l'homme immigrant parce qu'elle est moins dynamique que l'homme. Bile est plus préoccupée par d'autres travaux, exemple: travail ménager, responsabilité envers les enfants, etc."

- Vietnam

- "Le travail que les hommes font demandent plus d'efforts que celui que les femmes font . Donc, il est normal que les hommes gagnent plus."

- Inde

Les commentaires expriment les perceptions que les femmes immigrantes elles-mêmes ont en ce qui concerne la question de l'équité en emploi.

Vous comprendrez que le commentaire à une incidence avec la culture d'où la femme vient. Cependant, je trouve intéressant de partager ça avec d'autres femmes car nous ne sommes pas toutes au même niveau.

Teresa Bassaletti
Centre pour Femmes Immigrantes de Sherbrooke.

" P O R T I O N D ' É T E R N I T É " : U N F I L M A V O Î D !

Tiré de «Duchou à l'éprouvette no 1, FQPN

Ce documentaire-fiction de Robert Favreau porte sur les nouvelles technologies de reproduction humaine (NTRH). Il est tout à fait réussi et surtout très réaliste. Favreau nous décrit la réalité économique, physique, psychologique et sociale d'un couple qui entreprend des démarches auprès d'une clinique de fertilité. L'histoire de Marie et Pierre alimente l'objet du film et nous ouvre la porte des cliniques. Ainsi, Favreau nous initie à certaines techniques actuellement utilisées, mais surtout il interroge le fonctionnement du monde scientifique engagé dans les NTRH.

Le film débute avec la mort de Pierre et Marie dans un accident d'automobile. Le père de Pierre se rend à la clinique de fertilité pour demander la destruction des embryons congelés issus du couple. Après seulement quelques minutes, nous voilà confrontés à une des nombreuses questions soulevées au cours de ce film: à qui appartiennent les embryons congelés? Une haute fonctionnaire du gouvernement entreprend une enquête sur la clinique. A travers ses recherches, nous suivons Pierre et Marie dans leurs démarches pour connaître les causes de leur infertilité. Ils se retrouvent bientôt engagés dans le processus de la fécondation in vitro. C'est l'occasion pour les spectatrices et spectateurs d'apprendre les dessous du monde scientifique: médicaments utilisés et non approuvés par le gouvernement, médecins qui ne reconnaissent pas la douleur provoquée par les techniques, le peu d'information donnée aux couples, la rapidité des décisions à prendre par les couples, l'expérimentation officielle, etc.

Plusieurs critiques cinématographiques présentent ce film comme une oeuvre de science-fiction. Malheureusement, il ne s'agit pas de science-fiction, mais plutôt d'une fiction qui illustre très bien la réalité actuelle. L'histoire de Marie

et Pierre est le fruit de l'imagination, mais les événements qu'ils vivent reflètent la réalité des couples en démarche de fertilité et la réalité du monde scientifique qui utilise leur espoir pour faire avancer ses recherches.

Selon nos connaissances actuelles, seuls deux faits présentés dans le film seraient du lot de la science-fiction: le clonage humain et l'utérus artificiel. D'après la littérature officielle, jusqu'à maintenant les scientifiques ont réussi à faire vivre des embryons humains pendant 14 jours à l'extérieur du corps des femmes. Quant au fœtus humain, il est viable en dehors de l'utérus à partir de la 22e semaine de grossesse. Donc, entre 14 jours et 22 semaines, l'embryon humain a encore besoin de l'utérus des femmes. Le clonage humain, lui, n'a jamais été expérimenté dans les laboratoires officiels. Malgré de fortes pressions, les Etats ont toujours résisté à la manipulation génétique des embryons. Pour combien de temps encore? Nous croyons qu'il existe des laboratoires clandestins un peu partout dans le monde. Que s'y passe-t-il? Favreau nous donne ses propres réponses.

Il faut voir ce film car c'est une première sensibilisation aux MTRH. Il nous présente l'état actuel des pratiques sans mettre l'emphase sur le vécu-individuel d'un couple, mais en posant une série de questions sur le choix des scientifiques, du gouvernement, des compagnies pharmaceutiques et de la société.

Après le visionnement, nous nous sommes posé quelques questions que nous partageons ici avec vous.

- Pourquoi les femmes font-elles toutes ces démarches? Pourquoi acceptent-elles d'être les cobayes de scientifiques? Est-ce que les femmes s'engagent dans

ces démarches narce qa'encore en 1989 notre seule valorisation et notre seul lieu de pouvoir demeure la maternité? Le seul désir de se reproduire, d'avoir des liens de sang est-il suffisant pour accepter de souffrir et de risquer sa santé?

- Quelle est la place du couple et des femmes dans ces cliniques? Sans les femmes les recherches sont impossibles. Les scientifiques ont besoin des femmes, cependant il n'y a aucune place pour elles, pour leurs opinions, pour leurs droits dans la pratique clinique.
- Pourquoi dans ces cliniques donne-t-on si peu d'information sur les techniques employées, sur les médicaments? Est-ce parce qu'on n'en contrôle pas les effets et conséquences? Ou parce qu'on a peur du non des femmes si elles savent?
- La course à la découverte scientifique et aux brevets pour les compagnies dessert-elle les intérêts des femmes?
- Qui a des droits sur les embryons congelés?
- Le rôle du gouvernement est de légiférer. Joue-t-il ce rôle face aux NTRH? Où et comment?
- L'anonymat du donneur de sperme sert les intérêts de qui?
- La science, qu'est-ce que ça donne? Leur quête pour comprendre la formation de la vie bouscule tout: notre sens social de la maternité, nos valeurs de filiation, le sens même de la vie. Où s'en va-t-on ainsi?

Pour conclure, une question nous interpelle toutes:

que signifie le libre choix des femmes face aux NTRH?"

Peut-on parler de choix lorsqu'il n'y a pas (ou si peu) d'information, pas (ou si peu) de compréhension des techniques et de leurs effets sur la santé physique et psychologique des femmes et une course aux

"trouvailles" subventionnées par les compagnies privées?

Nous vous invitons à aller voir "Portion d'éternité". Discutez-en et, si c'est possible, envoyez-nous vos commentaires, vos réflexions, vos analyses et vos positions. Cela alimentera la réflexion entreprise par les femmes et nous permettra de publier ce que vous pensez!

CLUB DE LECTURE CFE

Le Club rest* très actif et a repris ses rencontres dès la rentrée scolaire. Nous sommes toujours dans l'oeuvre immense de Marilyn French, La fascination du pouvoir.

Le chapitre quatre, qui traite des hommes dans le patriarcat, nous retient un peu car nous avons beaucoup à dire sur ces chères moitiés de nous-mêmes que sont les hommes. Et nous apprenons bien des choses sur eux, entre autres, qu'ils sont aussi mal pris que nous sous ce régime patriarcat que l'humanité entière subit depuis plusieurs milliers d'années.

Si cela vous intéresse, joignez-vous à nous jeudi le 5 octobre, au Trait d'Union, 6, rue Wellington sud, local 404. Il

n'est pas nécessaire d'avoir fait toute la démarche, on peut fort bien prendre le train en marche car le paysage est extraordinaire au fur et à mesure de notre avancée dans le pays de la reconstruction féministe des schémas de pensée et de rêve face à la vie et au monde dans lequel nous cheminons.

P.S. Vous voulez souper avec quelques-unes d'entre nous, il faut venir vers 17h30 et apporter ce qu'il vous faut pour manger et boire. L'échange plus formel sur le livre à l'étude commence vers 18h30.

Lucille Latendresse

Nouveautés

Répertoire de tous les cours femmes, féminismes, rapports de sexes offerts par 13 universités francophones du Canada. Groupe interdisciplinaire d'enseignement et de recherche féministe, Université du Québec à Montréal, 1989, 80 p.

Ce répertoire dresse, pour la première fois, la liste des 200 cours qui sont ou seront offerts d'ici 1991, en français, dans 13 universités de l'Est du Canada. Ce bon outil de repérage, même s'il n'est pas exhaustif, donne un aperçu global des études féministes dans les universités canadiennes francophones. Il contient également l'adresse*de chaque institution qui offre les cours.

Ce répertoire est gratuit. Vous pouvez vous le procurer à l'adresse suivante: Groupe interdisciplinaire d'enseignement et de recherche féministe (GIERF)
local A-3210 - Pavillon Aquin
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888 - Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3P8

A/Encrages féministes. Textes réunis par Isabelle Lasvergnas. Centre de recherche féministe (CRF) et Groupe interdisciplinaire d'enseignement et de recherche féministe (GIERF), Université du Québec à Montréal, 1989, 152 p.

Ce numéro spécial des Cahiers de recherche du CRF et du-GIERF témoigne d'un moment de réflexion dans la recherche québécoise. A la fois bilan historique et point d'ancrage, les textes réunis rendent compte des questionnements qui ont innervé progressivement le travail de la pensée théorique féministe et qui ont pénétré plus particulièrement l'ensemble des interrogations dans le champ du politico-social au Québec.

Ont collaboré à ce numéro spécial:
Yolande Cohen, Micheline de Sève,
Monique Durais, Nadia Fahmy-Eid,

Denyse Belly, Marianne Kempeneers,
Micheline Labelle, Carole Lévesque,
Andrée Roberge, Ruth Rose, Shirley
Roy, France Théoret.

Ce cahier est disponible au coût de 8,00\$ à l'adresse suivante:
Groupe interdisciplinaire
d'enseignement et de recherche
féministe (GIERF)
Local A-3210 - Pavillon Aquin
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888 - Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3P8

Femmes, féminisme et maternité - Dne bibliographie sélective. Christine Corbeil et Francine Descarries, Centre de recherche féministe, Département de travail social, Université du Québec à Montréal, 1989, 79 p.

Cette bibliographie réunit un choix d'écrits représentatifs des principales problématiques et thématiques de l'heure dans le domaine de la maternité et du maternage. Outil pédagogique et de recherche, cette bibliographie comprend des textes du Québec, du Canada, des Etats-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne, parus depuis 1975.

Ce document est disponible au coût de 5,00\$ à l'adresse suivante:
Groupe interdisciplinaire
d'enseignement et de recherche
féministe (GIERF)
Local A-3210 - Pavillon Guin
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888 - Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3P8

Le mouvement des femmes*et ses courants de pensée; essai de typologie.
Francine Descarries-Bélanger et Shirley Roy, Institut canadien de recherche sur les femmes, 1988, 40 p.

Cet essai de typologie identifie trois grands courants de pensée au sein du mouvement contemporain des femmes: le féminisme égalitaire, le féminisme radical et le féminisme de la femelléité. Le courant radical regroupe trois tendances principales: le féminisme radical matérialiste, le féminisme radical "de la spécificité" et le féminisme radical lesbien. En périphérie du mouvement des femmes s'ajoute le courant marxiste féministe. En marge du mouvement des femmes enfin deux autres courants complètent la liste: le néo-conservatisme féminin et le courant séparatiste lesbien. Les auteures ont retenu deux axes d'analyse pour

construire la typologie: la problématique de la division sociale des sexes et la problématique de l'action. Ce document propose une grille simple et systématique d'analyse du mouvement des femmes et met en lumière la multiplicité, la complexité et la continuité des perspectives élaborées au sein du mouvement.

Cette publication est disponible au coût de 4,00\$ à l'adresse suivante:
Institut canadien de recherches sur les femmes
151 rue Slater, bureau 408
Ottawa, Ontario
K1P 5H3

P O R T R A I T D E F E M M E

Il y a une femme qui est une de mes idoles littéraires et dont je voulais vous parler longuement. Cette femme est tellement connue, cependant que je crains que vous n'ayez toutes lu quelques notes sur sa longue vie si admirable et si pleine. Peut-être avez-vous comme moi dévoré Les yeux ouverts, son testament spirituel? Peut-être avez-vous acheté aussi Les adieux du Québec à Marguerite Yourcenar, (Les-presses Laurentiennes, collection Les Grands Destins, Québec 1988) comme moi?

Eh bien oui, il s'agit, sans doute l'aviez-vous deviné, de la grande dame de l'Académie française et de la littérature française. Marguerite Yourcenar n'est plus mais son oeuvre vivra tant qu'il y aura des êtres humains épris de beauté et de profondeur littéraire. Il me faudrait, pour vous en parler comme je le voudrais et comme elle le mériterait, beaucoup plus de temps et de disponibilité d'esprit que je n'en ai ce mois-ci. Je vais donc me permettre, et j'espère que vous me le permettrez aussi, d'emprunter, pour vous en parler, la voix d'autres écrivains qui lui ont fait leurs adieux dans le petit recueil dont je faisais mention tout à l'heure. Ce sera plus agréable encore à lire. Mais un jour, lorsque je me serai assagi suffisamment pour ne pas m'engager dans mille et une choses à faire (toutes plus nécessaires les unes que les autres, sans le moindre doute), j'aimerais revenir vous en parler à mon coeur content.

Voici donc ce qu'en dit Yvon Bernier, dans un passage de son chapitre intitulé "Pour une souveraine défunte", dans le recueil des Adieux, à la page 17:

Grande voyageuse dans le temps et dans l'espace, femme animée d'une infatigable curiosité pour tous les aspects de l'aventure humaine,

Marguerite Yourcenar vient d'aborder à la rive dernière. Cet ailleurs qui reste un profond mystère pour nous tous, ce qu'il n'a pas davantage cessé d'être pour elle aussi jusqu'à la fin, elle l'envisageait avec une sérénité qui n'excluait pas non plus la peur que suscite au fond de chaque être ce formidable inconnu. Esprit religieux qui gardait ses distances à l'égard des grandes religions, l'auteur! des Mémoires d'Hadrien demeurait néanmoins attaché(e) aux signes variés par lesquels ces institutions cherchent à traduire le sacré. Au petit cimetière de Somesville où sa place était prête depuis des années, sur le bloc d'ardoise dont seule une extrémité affleure et où il ne manquait plus que les deux derniers chiffres, elle a fait graver la phrase suivante: "Plaise à Celui qui est peut-être, de dilater le coeur de l'homme à la mesure de toute la vie." On veut croire que ce souhait qu'elle emprunte au Zenon de l'Oeuvre au noir qu'elle aimait comme un frère, en dépit de la part de doute qu'il contient, a été exaucé à la mesure de l'espérance qu'il exprime.

Ce passage m'a touchée parmi d'autres. Et, à la page 41 du même recueil, il y a un beau poème de Guy Désilets dont voici quelques vers pour terminer mon très bref hommage à Marguerite Yourcenar.

Cela s'intitule Femme immortelle

Comme un phare sur le fleuve
Scrute dans la nuit
Rive gauche Rive droite
En amont en aval
Mouvement giratoire
Son instrument scriptural
A fouillé le passé
(.....)
Cette femme entrée

En Académie la première
Chef de file biographe
Aussi bien des empereurs
Que de simples manants
Nous lui sommes redevables
De ne pas oublier
Que nous glissons sur les eaux du temps
Sur un vaisseau de
Fragile coque d'une terre
D'où sans cesse
Peut revenir
Le silence de glaciation
(.....)
L'histoire n'est rien qu'un mouvement giratoire
Avec une femme présente à tous nos gestes
(.....)

Eh bien voilà. Je vous laisse à penser.
Et si vous voulez en dire plus long sur
elle ou sur d'autres, dans ce contexte
de Portrait de femme, vous êtes très
bienvenues.

Lucille Latendresse



Marguerite

Yourcenar

Quoi? L'Éternité